

## **Communiqué de Presse**

**17/01/08**

Dans le cadre de la mobilisation nationale organisée en janvier 2008 par le Réseau Education Sans Frontière, je me suis rendue ce matin, jeudi 17 janvier, au Centre de Rétention Administrative de Cornebarrieu afin d'y exercer mon droit de contrôle sur les conditions dans lesquelles les personnes y sont retenues. Monsieur Cohen, Député, et Monsieur Auban, Sénateur et Président du Groupe Socialiste au Conseil Général, étaient également présents.

Cette visite m'a permis de rencontrer Monsieur et Madame TAHIRI et leurs 5 enfants, retenus dans ce centre depuis le 3 janvier. J'ai suivi le parcours de cette famille pendant près de 2 ans en tant que Conseillère Générale, particulièrement attentive à la situation de leurs aînés, Bourane et Djemila, qui étaient scolarisés à l'école Bénézet située sur le canton 3.

Malgré le professionnalisme des personnels intervenant sur le site, malgré la présence de la CIMADE sur les lieux, malgré des locaux récents, l'enfermement de ces enfants, âgés de 6 mois à 12 ans, apparaît comme intolérable. Leur place n'est pas en ces lieux anxiogènes où l'Etat Français n'hésite plus à retenir jusqu'à 32 jours des personnes vulnérables : enfants, personnes âgées, personnes handicapées...

L'enfermement est une violence, d'autant plus insupportable lorsqu'il s'agit d'enfants qui de ce fait se trouvent déscolarisés et privés de la présence de leurs camarades.

Cette situation est une des conséquences de la politique du chiffre prônée par le Président de la République et son gouvernement.

Certaines personnes sans papier mais non expulsables se voient ainsi retenues à plusieurs reprises (jusqu'à 7 fois !) pendant 32 jours, puis relâchées et condamnées à une insécurité permanente, d'autant plus dramatique lorsqu'elle touche des enfants. La durée de la rétention, initialement de 7 jours, est désormais de 32 jours, et rien n'indique qu'elle ne sera pas encore prolongée à l'avenir, alors que les délais de recours pour les personnes interpellées reste inchangé (48h).

J'ai personnellement interpellé Monsieur le Préfet afin qu'il accorde un titre de séjour à la famille Tahiri et que cesse cette situation indigne de notre République.

Martine MARTINEL